



Règlement Général de Voiries Communales

Fixant les modalités administratives, techniques et financières applicables aux travaux exécutés sur le domaine public communal.



Approuvé et adopté par le conseil municipal du 18 février 2019

Ville de Serris | 15/02/2019

1/132

AMÉNAGEMENT ET URBANISME, COMMERCE/ENTREPRISES, CITOYEN

Règlement général de voiries communales

1 DOCUMENT - Publié le 15 mars 2019

Le règlement Général de Voiries Communales fixe les modalités administratives, techniques et financières applicables aux travaux exécutés sur le domaine public communal.



Reglement_de_voirie.pdf
(.PDF, 2,46Mo)



TÉLÉCHARGER



FEUILLETER ↗

